

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5745

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Laguerad Aicha

Date de naissance : 28/7/1953

Adresse : 94 lot Bouchra Sidi Naarouf

Tél. : 06 72 76 35 16

Total des frais engagés : 5303 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Complément

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Zrioui Wassim

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : Laguerad

Le : / /

Instructions à suivre par les assurés pour faciliter le traitement des dossiers

Les noms et prénoms de la personne malade doivent obligatoirement être portés par les praticiens eux-mêmes, sur la pièce transmise.

Toutes les pièces « Maladie » doivent nous être transmises dans 30 jours qui suivent la guérison ou l'expiration du traitement.

Toutes les ordonnances pour traitements spéciaux doivent préciser le nombre et la nature des traitements ainsi que le coefficient correspondant et détail d'honoraires.

Toutes les factures de pharmacie et les notes de frais d'analyse ou de traitements spéciaux doivent toujours être accompagnées d'ordonnances du médecin qui les a prescrites ainsi que photocopies des résultats d'analyses biologiques ou des rapports rendus d'examens radiologiques.

Tous prospectus et les P.P.M (Prix Public Maroc) concernant les médicaments doivent être joints aux ordonnances.

Pour proroger la garantie des enfants âgés de plus de 18 mois, l'assuré doit produire annuellement un certificat de santé correspondant à l'année d'assurance considérée.

Dans le cas où le conjoint de l'assuré ne bénéficierait pas d'un régime de prévoyance, merci de demander le questionnaire relatif à la prise en charge du conjoint et/ou des enfants. Ce document doit nous être retourné dûment rempli et accompagné des pièces justificatives nécessaires.

Intervention chirurgicale : En cas d'intervention chirurgicale, merci de faire indiquer sur la note de la clinique :

- a. Les honoraires du chirurgien ainsi que le coefficient « K » correspondant à l'intervention ;

- b. La ventilation des frais annexes, aide anesthésie, etc ;
- c. Le nombre de jours d'hospitalisation ;
- d. Le détail des fournitures pharmaceutiques.

9. Maternité : le versement de l'indemnité forfaitaire de maternité s'effectue sur présentation d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant.

10. Accident : en cas d'accident, merci d'en préciser les causes et circonstances et éventuellement les renseignements concernant le tiers ayant occasionné l'accident.

11. Traumatisme : une lettre explicative précisant les causes et circonstances, date, heure et lieu de l'accident de la voie publique, merci de joindre une photocopie du procès-verbal de la police ou de la gendarmerie.

12. Optique : la déclaration doit comporter la prescription médicale de la facture acquittée de l'opticien précisant les références des verres achetés selon le tarif des opticiens en vigueur au Maroc.

13. Pli confidentiel : dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, merci d'en préciser la nature sous pli cacheté à l'attention du médecin-conseil de la compagnie.

14. Cas de grossesse : aussitôt qu'une grossesse est diagnostiquée, la déclaration doit nous en être faite immédiatement. À la naissance, merci de nous transmettre un extrait d'acte de naissance du (ou des) nouveau-né(s).

15. Réclamations : toute réclamation doit être formulée au plus tard dans un délai d'1 mois à compter de la date du dépôt du dossier maladie.

Données personnelles

Toutes les données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour obtenir la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services qui y sont rattachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers autorisés.

La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre à l'assureur de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription ou en application d'autres dispositions légales.

Chez l'assureur, la communication des informations de l'assuré/souscripteur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales et réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers légalement autorisés à obtenir lesdites informations.

L'assureur garantit notamment le respect de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Les données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique, de telle sorte que leur accès soit impossible à tous les tiers non autorisés.

L'assureur s'assure que les personnes habilitées à traiter les données personnelles connaissent leurs obligations légales en matière de protection des données et s'y tiennent.

Toutes les personnes à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition auprès du service gestion des réclamations AXA Assurance Maroc par courrier à l'adresse : 120-122 Avenue Hassan II - 20 000 Casablanca.

Par ailleurs, l'assuré/souscripteur autorise l'assureur à utiliser ses coordonnées à des fins de prospections commerciales en vue de lui proposer d'autres services d'assurance. Il peut s'opposer par courrier à la réception de sollicitations commerciales.



Déclaration maladie n° 940472

À remplir par la société contractante

Numéro de police / catégorie

VALUATION AXA

Date du dépôt du dossier

Numéro du bordereau

1234567890

Numéro du sinistre

1234567890

Matrícula de l'assuré

1234567890

Numéro d'affiliation à AXA Assurance Maroc

Cachet de l'entreprise

À remplir par l'assuré

Nom et prénom de l'assuré (en lettres capitales)

ZIRIOU ZOUHEIR

Signature de l'assuré

Date des soins

22/04/22

Montant des frais expensés

530\$00

Signature de l'assuré

À remplir par le médecin

Nom et prénom du malade

ZIRIOU WASSIM

Lien de parenté

Âge du malade

Nature des soins

Vice de refraction

Dr BENNANI HICHAM
Ophthalmologue
Résidence Mawlia XI
Sidi Maârouf Casablanca
Tel: 05 22 52 19 C7

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, merci de communiquer l'information sous pli séparé à l'attention de notre médecin-conseil.

Cadre réservé à AXA Assurance Maroc

Cachet de la cellule « bordereaux »

Cachet de la cellule « traitement »

Date de l'ordonnance	Cachet du pharmacien, de l'opticien ou de l'orthopédiste	Montant de la facture
21/04/2022	<p>pharmacie Morsad</p> <p>93 Lot 1 Gauchere Route 1100 Sidi M'hamed Casablanca</p> <p>092043710</p> <p>Optique Al hamd</p> <p>Opticien Optométriste</p> <p>Rashyd MANSSAR</p> <p>B90 lotissement al waroud sidi maarouf Casablanca - 06 61 87 28 23</p> <p>INPE: 095017265</p>	265
26/04/2022		2600

— Cadre réservé à la Compagnie AXA Assurance Maroc (commentaires)



Quittance De Remboursement
Maladie Maternite

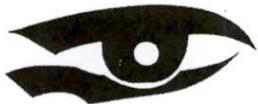
Société : STE SOREAD N° de sinistre : 22708265
Contrat n° : V80580100 / 00 N° dossier : 940472
N° d'affiliation : 86 Date de survenance : 22/04/2022
Matricule Société : 0 Date de traitement : 03/06/2022
Assuré : ZRIOUI ZOUHAIR Date de remboursement : 01/08/2022
Bénéficiaire : ZRIOUI WASSIME Médecin : *****

Nature des prestations	Dépense réelles en dhs	Base de remboursement	Cof (nbre)	Taux %	Remboursement autre Cie	Remboursement AXA
CONSULT° SPECIALISTE	300,00	300,00	0	85,00	0,00	255,00
R RADIOLOGIE R-Z	2 200,00	2 200,00	0	85,00	0,00	1 870,00
R RADIOLOGIE R-Z	2 200,00	2 200,00	0	85,00	0,00	1 870,00
MEDICAMENTS	203,00	75,00	0	85,00	0,00	63,75
MONTURE	1 000,00	833,33	0	85,00	0,00	708,33
VERRES	1 600,00	1 333,33	0	85,00	0,00	1 133,33
	5 303,00	4 741,66			0,00	4 030,41

Observations : voir mail du 28/07/2022

Informations : nr tva+hy fresh

الدكتور بناني هشام
Docteur L. BENNANI HICHAM



Casablanca le 22/04/ 2022

Ophtalmologue

Laser - Angiographie

Chirurgie de la cataracte aux U.S.

Echographie A+B

OCT

TONOMETRE à AIR

FACTURE : 26/2022

Nom et Prénom du Patient ZRIOU WASSIM

Dr BENNANI HICHAM
Ophtalmologue
Residence Mawlid XI
Sidi Maarouf - Casablanca
Tél : 05 22 32 19 07

DESIGNATION	MONTANT
OCT	1200DH
TOTAL	1200DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE : MILLE DEUX CENT DIRHAMS

Certificat établi à la demande de l'intéressée, pour servir et faire valoir ce que de droit

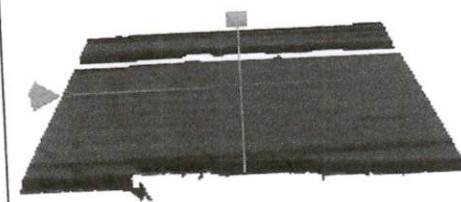
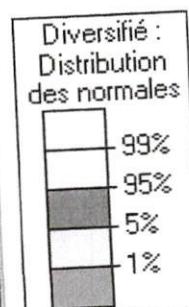
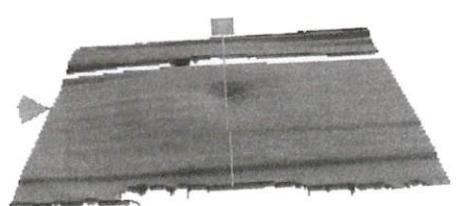
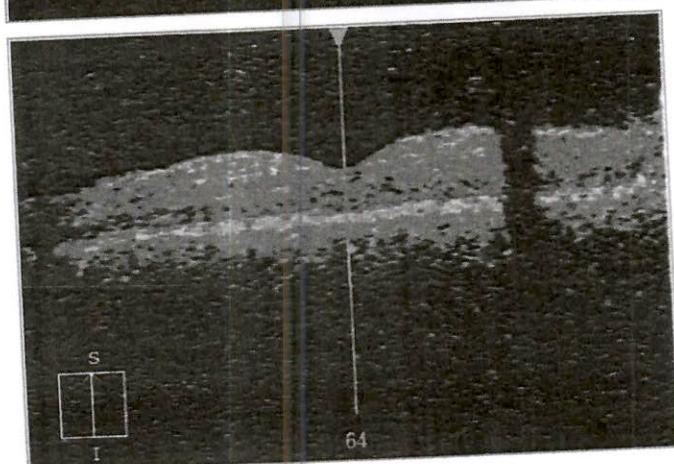
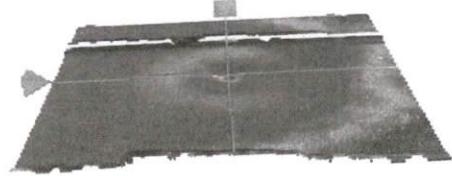
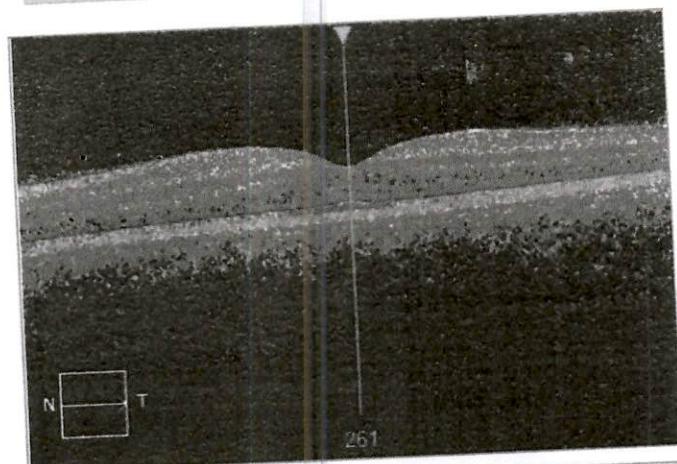
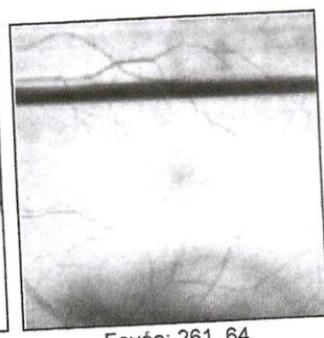
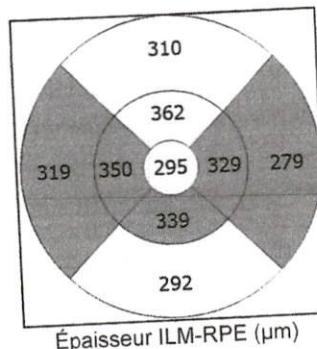
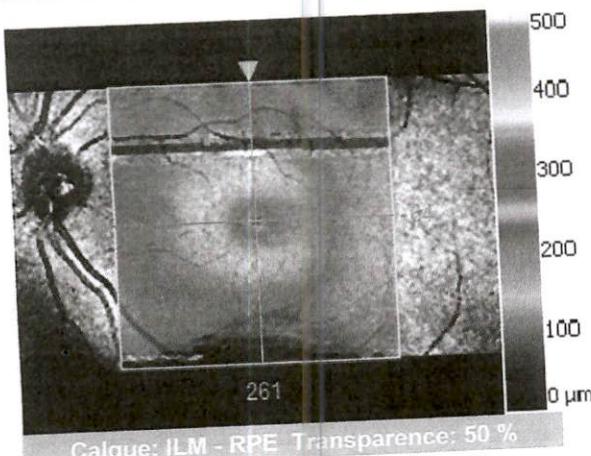
Dr BENNANI HICHAM
Ophtalmologue
Residence Mawlid XI
Sidi Maarouf - Casablanca
Tél : 05 22 32 19 07

Résidence Mawlid XI - Route 1029 - Sidi Maârouf A2 - 21 A2 - 22 - 2^{ème} étage
Tél : 05.22.32.19.07 - 05.22.97.58.62 - Casablanca
E-mail : docteurbennani2002@hotmail.com

Nom: zriooui, wassim

ID: CZMI303216412 Date d'examen: 22/04/2022
 Date de naissance: 22/07/1997 Heure de l'examen: 10:26
 Sexe: Unknown Numéro de série: 500-33831
 Technicien : Dr.Bennani, Hicham Puissance du signal: 10/10

CZMI

OD OS **Épaisseur maculaire : Macular Cube 512x128**

	Épaisseur moy. centrale (µm)	Volume du cube (mm ³)	Ép. cube moy. (µm)
ILM - RPE	295	10,4	289

Commentaires

DR BENNANI HICHAM
 Oculiste et chirurgien
 Tel: 0523 371957
 Fax: 0523 371957

SW Ver: 10.0.1.19039
 Copyright 2016
 Carl Zeiss Meditec, Inc
 All Rights Reserved

Page 1 sur 1

Nom: zriooui, wassim

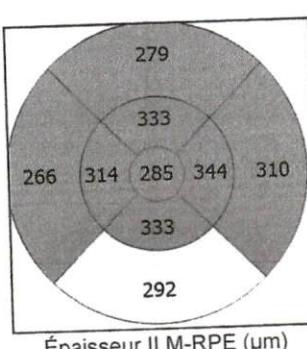
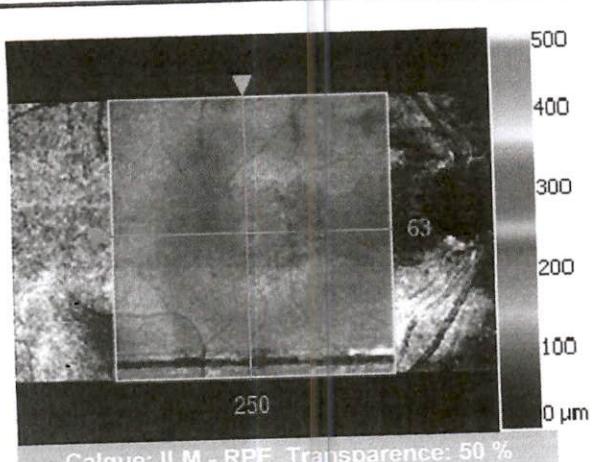
ID: CZMI303216412 Date d'examen: 22/04/2022
Date de naissance: 22/07/1997 Heure de l'examen: 10:27
Sexe: Unknown Numéro de série: 500-33831
Technicien : Dr.Bennani, Hicham Puissance du signal: 9/10

CZMI

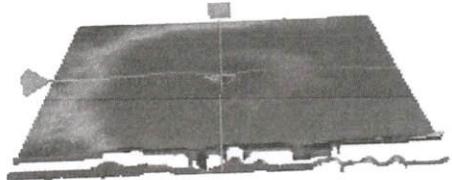
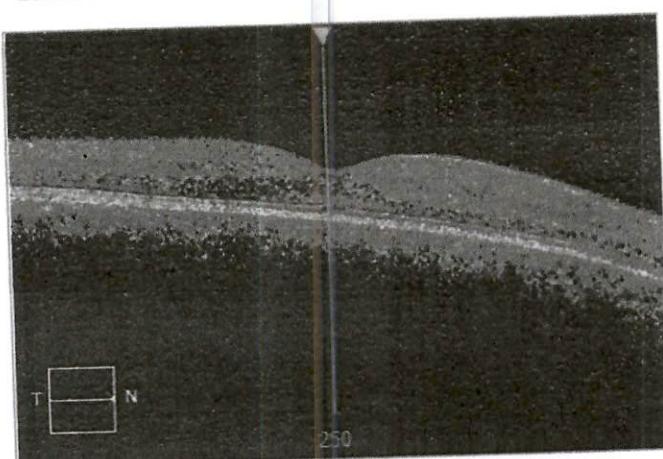
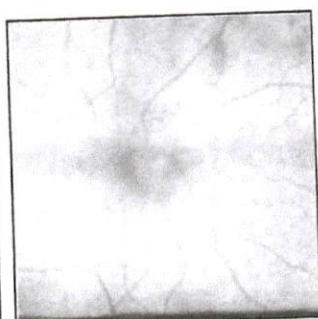
28

Épaisseur maculaire : Macular Cube 512x128

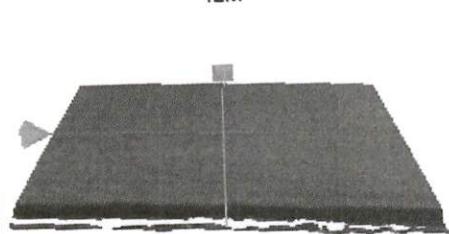
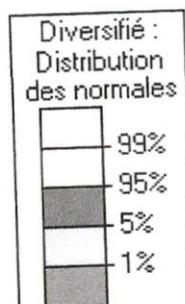
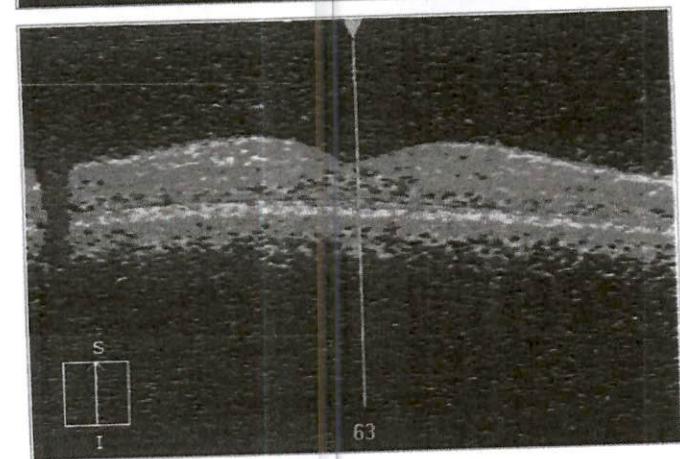
OD OS



Foyéa: 250, 63



ILM - RPE



RPF

	Épaisseur moy. centrale (μm)	Volume du cube (mm³)	Ép. cube moy. (μm)
ILM - RPE	285	10,3	287

Commentaires

Signature du médecin

SW Ver: 10.0.1.19039
Copyright 2016
Carl Zeiss Meditec, Inc.
All Rights Reserved

Page 1 sur 1

الدكتور بناني هشام
Docteur L. BENNANI HICHAM



Ophtalmologue

Laser - Angiographie

Chirurgie de la cataracte aux U.S.

Echographie A+B

OCT

TONOMETRE à AIR

22/04/2022

Casablanca, le :

COMPTE RENDU

OCT
Dr BENNANI HICHAM
Ophtalmologue
Résidence Mawlid XI
Sidi Maârouf - Casablanca
Tél : 05 22 32 19 07

ZRIOU WASSIM

- MACULA A PLAT DES DEUX COTES.
- COURBE RNFL SANS ANOMALIES.
- ABSENCE DE SIGNES EN FAVEUR D'UN EVENTUEL GLAUCOME EVOLUE.
- CONTROLE ANNUEL.

CONCLUSION :

- POLE POSTERIEUR INDEMNE SOUS RESERVE D'un suivi régulier .

Dr BENNANI HICHAM
Ophtalmologue
Résidence Mawlid XI
Sidi Maârouf - Casablanca
Tél : 05 22 32 19 07

Résidence Mawlid XI - Route 1029 - Sidi Maârouf A2 - 21 A2 - 22 - 2^{ème} étage
Tél : 05.22.32.19.07 - 05.22.97.58.62 - Casablanca
E-mail : bhicham2003@hotmail.com



Casablanca le 22/04/2022

FACTURE : 31/2022

Nom et Prénom du Patient ZRIOUI WASSIM

Frais de praticien

DESIGNATION	MONTANT
OCT	1000 DH
TOTAL	1000DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE : MILLE DIRHAMS

Certificat établi à la demande de l'intéressée, pour servir et faire valoir ce que de droit

Dr BENNANI HICHAM
Ophtalmologue
Résidence Mawlid XI
Sidi Maârouf - Casablanca
Tél : 05.22.32.19.07 - 05.27.01.46.45
F-mail : bhicham2003@hotmail.com



22/04/2022

COMPTE RENDU

PENTACAM

PATIENT : ZRIOUI WASSIM

Topographie cornéenne sans anomalie évolutive .

Aspect en sablier en rapport avec une augmentation symétrique.

Absence de signe en faveur d un éventuel keratocone.

Contrôle annuel autrement recommandé.

Dr BENNANI HICHAM
Oculophtalmologie
Résidence Mawlid XI
Sidi Maârouf - Casablanca
Tel : 05.22.32.19.C7

zriouwassim

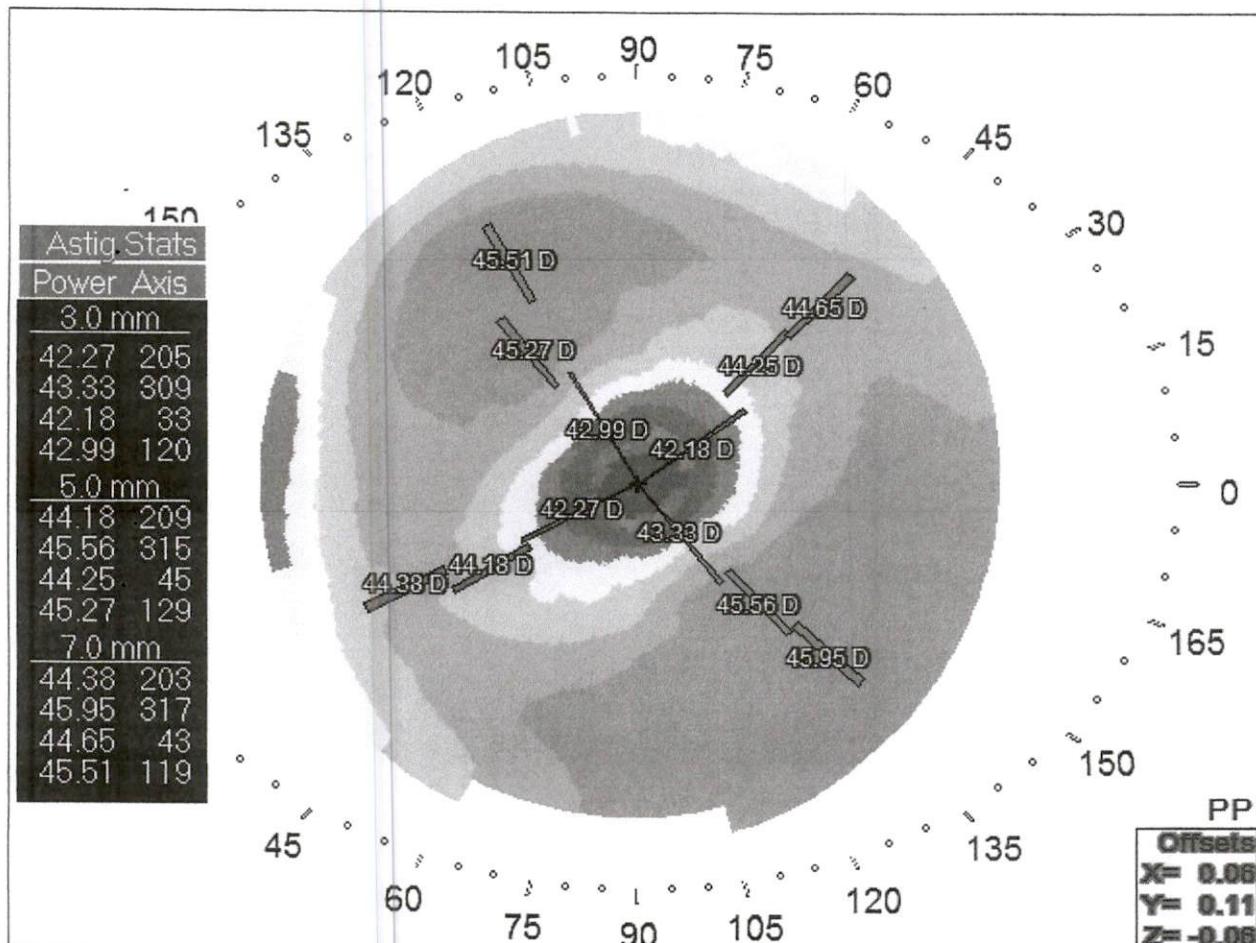
Sex: M

DOB: 01/07/1997

OS

Date: 22/04/2022 11:19:32

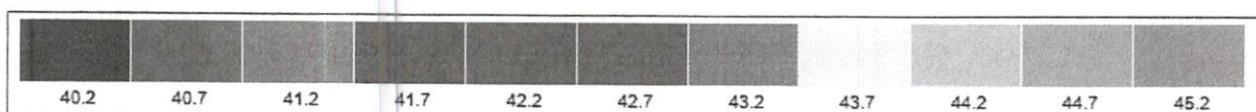
Ks: 44.43 @ 128° Kf: 43.35 @ 38° MinK: 43.33 @ 35° AvgK: 43.89 Cyl: 1.08
 SRI: 0.28 Es:-0.40 / Em:-0.42 PVA: 1.0- 0.8 SAI: 0.21



Standard

Normalized

Diopters



Dr BENNANT EICHAN
 Optometriste
 Residance Marilou XI
 Siti Ilmarati Casablanca
 Tel. 0522 521907

 **TOMEY**
 22C-200S-2B3

zrioujwassim

Sex: M

DOB: 01/07/1997

OD

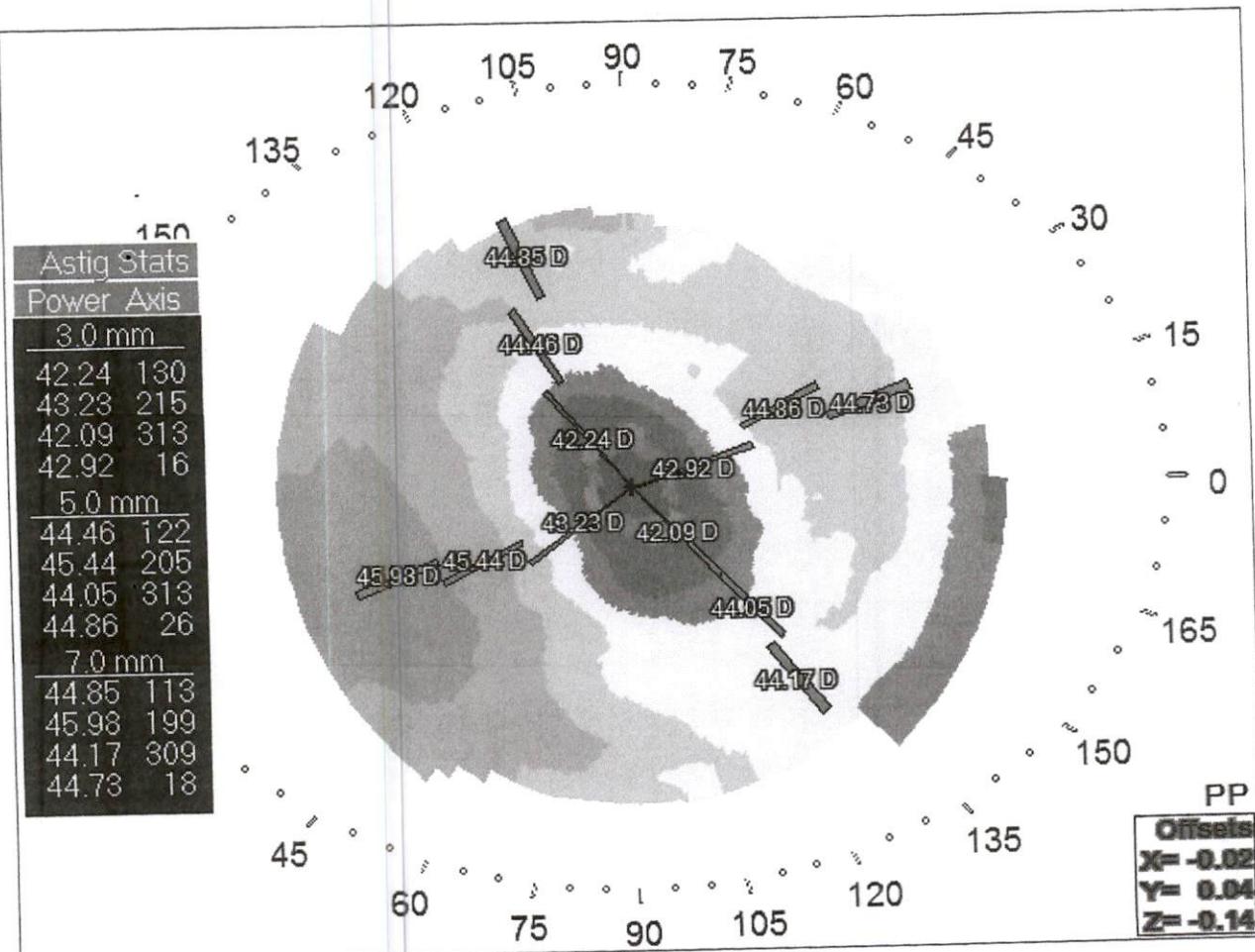
Date: 22/04/2022 11:19:41

K_r: 44.29 @ 39° K_t: 43.24 @ 129°
 SRI: 0.62 Es:-0.36 / Em:-0.46

MnK: 43.22 @ 124° PVA: 1.0- 0.7

AvgK: 43.76 SAI: 0.19

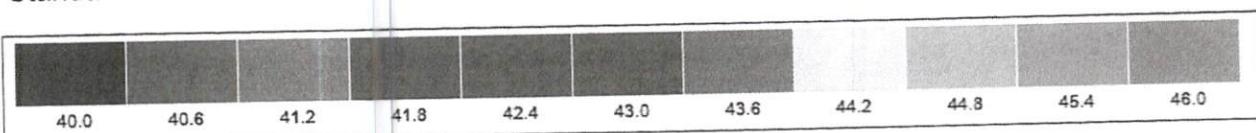
Cyl: 1.05



Standard

Normalized

Diopters



Dr BENJAMIN MICHAEL
Optometriste
Résidence 1, rue de la Plaine
SIDI BOUZID 1000
Tunisie
Tel: 09 22 52 19 57

 **TOMEY**
22C-200S-2B3

الدكتور بناني هشام

Docteur L. BENNANI HICHAM



Dr BENNANI HICHAM
Ophtalmologue
Résidence Mawlid XI
Sidi Maarouf - Casablanca
Tél : 05 22 32 19 07

Ophtalmologue

Laser - Angiographie

Chirurgie de la cataracte aux U.S.

Echographie A+B

OCT

TONOMETRE à AIR

ORDONNANCE

Casablanca, le :.....

Monsieur ZRIOUI Wassim

Casablanca, le vendredi 22 avril 2022

UNE PAIRE DE LUNETTES + MONTURE :

Verres

Oeil Droit : +0.25 -1;50 à 105°

Oeil Gauche : +0.25 -1.25 à 65°

VERRES ORGANIQUES ANTIREFLETS

Dr BENNANI HICHAM
Ophtalmologue
Résidence Mawlid XI
Sidi Maarouf - Casablanca
Tél : 05 22 32 19 07

Optique Al hamd
Opticien Optométriste
Rashyd MANSSAR
B90 lotissement al waroud sidi maarouf
Casablanca - tél. : 06 61 87 28 23
INPE: 095017265

Résidence Mawlid XI - Route 1029 - Sidi Maârouf A2 - 21 A2 - 22 - 2^{ème} étage
Tél : 05.22.32.19.07 - 05.22.97.58.62 - Casablanca
E-mail : hhicham2002@hotmail.com

البكتروناني هشام

Docteur L. BENNANI HICHAM



Dr BENNANI HICHAM
Ophthalmologue
Résidence Mawlid XI
Sidi Maârouf - Casablanca
Tel : 05 22 32 19 07

Ophtalmologue

Laser - Angiographie

Chirurgie de la cataracte aux U.S.

Echographie A+B

OCT

TONOMETRE à AIR

ORDONNANCE

Casablanca le :

Monsieur ZRIOUT Wassim

Casablanca, le vendredi 22 avril 2022

S. V.

139 w

- HY FRESH

S. V.

1 goutte, matin et soir, dans les deux yeux,
Z. S. 0 LEVOPHTA COLLYRE (Lévocabastine 0,05%) fl

1 goutte, matin et soir, dans les deux yeux, pendant 1 mois

T = 205,00

pharmacie Morsad
Route 1029 - Sidi Maârouf 1100
Casablanca - Maroc
Tél : 05 22 32 19 07

Dr BENNANI HICHAM
Ophthalmologue
Résidence Mawlid XI
Sidi Maârouf - Casablanca
Tel : 05 22 32 19 07

Résidence Mawlid XI - Route 1029 - Sidi Maârouf A2 - 21 A2 - 22 - 2^{ème} étage

Tél : 05.22.32.19.07 - 05.22.97.58.62 - Casablanca

E-mail : bhicham2003@hotmail.com



N°: 001725

Nom : Z.R.i.oui

Date : 26/04/2022

Prénom : W.A.S.S.I.Y

- Docteur L.Bernardi MICHAEL

PRIX

OD : AXE 105 CYL 1,50 SPH 8.00
VL

OG : AXE 65 CYL 1,25 SPH 8.00

ADDITION :

OD : AXE CYL SPH
VP

OG : AXE CYL SPH

Verres 10.00
Monture 10.00

Monture 10.00

Facture arrêtée à la somme de : Dix Rials Six Cent **TOTAL**

26.00

B90 LOTISSEMENT AL WOROUD - SIDI MAAROUF - CASABLANCA - TÉL. : 06 61 87 28 23
ENTE : 36104404 • INPE: 095017265 • I.F.: 40449322 • ICE : 001905280000032 • R.C : 433334